



Grand Site de France  
Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses



## Offre de stage

### Mise en place d'un Observatoire Photographique du Paysage pour le Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses

Mise à jour : 12/03/2024

#### Contexte

La démarche Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses est pilotée par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, cheffe de file, en partenariat avec les communautés de communes Aubrac Lot Causses Tarn et Millau Grands Causses, dans le cadre d'une convention-cadre de gestion du label Grand Site de France, attribué par décision ministérielle en mai 2024, suite à une phase d'Opération Grand Site lancée en 2004.

Étendue sur un périmètre de 821 km<sup>2</sup> sur 14 communes (11 dans le département de la Lozère et 3 dans celui de l'Aveyron), la démarche s'appuie sur un cœur emblématique constitué par le site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte (201 km<sup>2</sup>). Elle vise la préservation des paysages et des éléments constitutifs du patrimoine, la gestion des flux touristiques et la qualité de l'offre de découverte, ainsi que le développement local et le bien-vivre des habitants dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Un programme d'actions a été établi pour la période 2024-2031, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et partenaires techniques : services déconcentrés de l'État, Parc national des Cévennes, Entente interdépartementale Causses et Cévennes, Syndicat mixte du bassin versant Tarn amont, conseils départementaux, Offices de tourisme, CAUE, ONF, PETR Sud Lozère, communes, socio-professionnels, ...

Il prévoit notamment la mise en place d'un Observatoire Photographique du Paysage (OPP), outil fondamental dans la démarche Grand Site de France, pour le suivi de l'évolution des valeurs paysagères du site.

Des partenaires institutionnels, dont les périmètres de projets couvrent partiellement celui du Grand Site de France, disposent d'ores et déjà d'OPP pour le suivi de l'évolution des structures paysagères ou des enjeux thématiques sur lesquels reposent leurs stratégies territoriales, à savoir :

- Le Parc national des Cévennes
- Le Parc naturel régional des Grands Causses
- L'Entente interdépartementale Causses et Cévennes
- Le CAUE de l'Aveyron

Par ailleurs, le Grand Site de France dispose d'ouvrages donnant à voir les valeurs paysagères du territoire, en particulier son cœur emblématique, le site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte, qui avait fait l'objet en 2017 d'un cahier du patrimoine par les services de l'UDAP de la Lozère (DRAC Occitanie).

L'enjeu pour le Grand Site de France, à ce stade d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions, est de mettre au point un outil pertinent vis-à-vis de ses engagements dans le cadre de la labellisation, simple et opérationnel, s'appuyant sur les dispositifs existants, et pouvant au besoin être complété.

## Missions confiées

Sous la responsabilité du Directeur général des services, en lien étroit avec la cheffe de projet Grand Site de France, et en collaboration avec la chargée de mission paysage, le/la stagiaire aura pour missions :

*Semaines 1 à 4 :*

**1) Dresser un état de lieux synthétique des différents dispositifs OPP en place sur le périmètre du GSF, au travers d'une analyse documentaire et d'entretiens :**

- Finalités, objectifs et attentes vis-à-vis de leur OPP ;
- Intentions à l'origine du choix des points de vue et critères utilisés ;
- Modèle organisationnel (ex : comité de pilotage, itinéraire photographique, feuille de route, information contextuelle, pas de temps de reconduction, identité des photographes, modalité d'amélioration de l'outil et son adaptation aux enjeux d'actualité...);
- Contenus ;
- Types d'analyses diachroniques et résultats ;
- Actions de valorisation des clichés et des résultats.

**2) Rassembler un socle de connaissances préalables à la sélection ou la création de clichés**

- Liste des enjeux territoriaux et des dynamiques d'évolution connues spécifiques à la démarche et au territoire du GSF
- Base de thésaurus des éléments de paysages et de patrimoines

*Semaines 5 à 10 :*

**3) Analyser la représentativité du corpus photographique des OPP existants portés par les partenaires vis-à-vis des enjeux portés par le GSF, au travers d'une analyse documentaire et d'analyses paysagères sur le terrain**

**4) Proposer une sélection de points de vue (feuille de route et information contextuelle associée), pour l'OPP du GSF**

- Issus des OPP des partenaires institutionnels
  - Par réalisation de points de vue complémentaires
- En précisant, au regard des enjeux et dynamiques listés, et en ayant recours au thésaurus établi, dans quelle finalité ce point de vue peut être mobilisé

**5) Restitution du travail au commanditaire lors d'une instance de gouvernance dédiée**

## Profil requis

**Formation :** étudiant.e en dernière année pour l'obtention d'un diplôme BAC+5 de paysagiste-concepteur ou d'ingénieur-paysagiste ou géographie-aménagement

### Connaissances indispensables et appréciées

- Intérêt pour les démarches de préservation et de valorisation des paysages patrimoniaux
- Connaissances des structures et dynamiques paysagères
- Notions en matière de politique et de réglementation des sites et des aires naturelles protégées
- Compréhension du fonctionnement des collectivités territoriales

### Compétences techniques / Savoir-faire

- Démarche de lecture et d'analyse de paysages et de patrimoine bâti
- Prise de vue photographique
- Conduite d'entretiens
- Capacités d'analyses stratégiques
- Capacités rédactionnelle et de synthèse
- Qualité d'expression et de communication
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (QGis)
- Expériences de conception graphique, maîtrise des outils associés

### Savoir-être

- Organisation, rigueur, autonomie et adaptabilité
- Esprit d'équipe et d'initiative
- Écoute et aptitude au dialogue

### Conditions d'emploi

- Stage étudiant en formation initiale
- Durée du stage envisagée : 10 semaines, à raison de 35 h / semaine, soit 350 heures
- Période de stage envisagée : entre juin et septembre 2025
- Versement d'une gratification légale, au taux horaire de 4,35 € par heure de stage
- Résidence administrative : Florac-Trois-Rivières (48), au siège de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- Déplacements fréquents sur le Grand Site de France et occasionnels hors site
- Permis B et véhicule personnel indispensables
- Matériel photographique et informatique personnel nécessaire
- Remboursement des frais de déplacement selon barème en vigueur
- Candidature : CV + lettre de motivation + portfolio

### Candidature

**Date limite de candidature : mercredi 3 avril à 18h.**

Les candidatures (lettre de motivation ; curriculum vitae ; portfolio ou sélection de références appréciés) sont à **envoyer obligatoirement par courriel** à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes : [fabrice.deltour@ccgcc48.fr](mailto:fabrice.deltour@ccgcc48.fr) (service Finances-RH).

#### *Pour tous renseignements complémentaires :*

Contactez David Benyakhou, Directeur général des services  
ou Aude Guitton, cheffe de projet Grand Site de France

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes  
Immeuble le Rochefort – 4 route de Mende – 48400 Florac-Trois-Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

[www.grandsitedefrance-gorgesdutarn.fr](http://www.grandsitedefrance-gorgesdutarn.fr)